



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 579 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE
1 238 104 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 238 104 \$ POUR DES TRAVAUX
D'INFRASTRUCTURES DE RUES ET DES CONDUITES POUR LA PHASE I DU PROJET DE
DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE « DOMAINE DU MONT-SAINT-JEAN – SECTEUR DU
VILLAGE »**

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 1^{er} juin 2020, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le *Règlement numéro 579 décrétant une dépense de 1 238 104 \$ et un emprunt de 1 238 104 \$ pour des travaux d'infrastructures de rues et des conduites pour la phase I du projet de développement domiciliaire « Domaine du Mont-Saint-Jean – Secteur du village »*.

Tel que requis par la *Loi*, ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 25 septembre 2020.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi* et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 28^e jour du mois de septembre 2020.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier